

Objet : RD - Budgets primitifs 2024 - Approbation des budgets autonomes de la régie de l'eau potable et de l'assainissement

- date de convocation le 22 mars 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-huit mars à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 62

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincq - Sylvie Koska - Raphaële Mouric - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Sara Rotelli - Walter Sartori - Alexandra Turnar - Philippe Vuillemet
Cognin	Marine Mithieux - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stelian
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Danielle Romagnoli
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 14

de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Florence Bourgeois à Pierre Brun - de Michel Camoz à Jimmy Bâabâa - de Corinne Charles à Franck Morat - de Pierre Duperier à Thierry Repentin - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Philippe Gamen à Alexandre Gennaro - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de James Hallay à Josette Rémy - de Gaëtan Pauchet à Sara Rotelli - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Farid Rezzak à Alain Caraco - de Alain Thieffenat à Martine Lambert

- conseillers excusés : 6

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Max Joly - Laila Karoui - Luc Meunier - Alain Saurel

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 28 mars 2024

délibération n° 077-24 C

objet **RD - Budgets primitifs 2024 - Approbation des budgets autonomes de la régie de l'eau potable et de l'assainissement**

Pierre Brun, vice-président chargé des finances, présente les projets de budgets primitifs 2024 des budgets autonomes des deux régies (régies de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif).

Le montant du budget primitif 2024 pour le budget autonome de la régie de l'eau potable est de 44 504 215,87 €. Il s'équilibre par section en dépenses et en recettes à :

- 23 504 499,28€ pour la section de fonctionnement,
- 20 999 716,59€ pour la section d'investissement.

Le montant du budget primitif 2024 pour le budget autonome de la régie de l'assainissement collectif et non collectif est de 43 366 215,51 €. Il s'équilibre par section en dépenses et en recettes à :

- 25 189 925,68 € pour la section de fonctionnement,
- 18 176 289,83 € pour la section d'investissement.

Vu les articles L. 1612-1 à 20 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°020-24 C du Conseil communautaire du 1^{er} février 2024 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2024,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 28 mars 2024 prenant acte de la transmission du rapport de présentation des budgets primitifs 2024,

Vu l'avis de la commission des finances et du contrôle de gestion du 5 mars 2024,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve les budgets primitifs 2024 du budget autonome de la régie de l'eau potable et du budget autonome de la régie de l'assainissement par chapitre, le montant du budget étant fixé comme indiqué ci-dessus et conformément au rapport de présentation.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **077-24 C**

Objet de l'acte : RD - Budgets primitifs 2024 - Approbation des budgets autonomes de la régie de l'eau potable et de l'assainissement

Classification Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 2 - Budget primitif 2 - Délibération approuvant le vote du budget primitif

Date de l'acte : 28 mars 2024

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20240328-lmc1H31210H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H31210H1

Date de transmission en Préfecture : 04 avril 2024

Date de réception en Préfecture : 04 avril 2024

Date de publication sur le site internet: vendredi 05 avril 2024